ANNEXE 25

Wallonie

**Ville de SERAING** **Dossier n° : PU/2025/3257**

# URBANISME
# AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :
**Permis d'urbanisme** ~~– permis d'urbanisme de constructions groupées – permis d'urbanisation – modification d'un permis d'urbanisation – certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Monsieur Boualem BELAID** demeurant **rue du Chataîgnier 6/01 à 4000 LIÈGE**.
Le terrain concerné est situé **rue Jean Depas 97 à 4101 SERAING (JEMEPPE)** et est cadastré **SERAING, 9e division, section A, n° 199Z2**
Le projet vise à "**créer une lucarne sur le versant arrière de la toiture de l'habitation unifamiliale et reconstruire une annexe à l'arrière**" et présente les caractéristiques suivantes :
**Écart au SOL (anciennement PCA21 – Jemeppe – A.R. 28 décembre 1978) et plus précisément pour les matériaux de parement choisis.**

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables **(UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS).**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Franco D'ARCONSO** (**04/330.84.07**).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **1 octobre 2025 au 15 octobre 2025 au collège communal :**
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **enquete.urbanisme@seraing.be**

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

FrancoD'ARCONSO
Technicien

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

M^me^ GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE